

Membres du comité administratif

Une fois l'an, comme le prévoit le règlement, les membres du conseil d'administration nomment les membres du comité administratif.

Au terme du processus de nomination, les mêmes personnes que l'an dernier ont été choisies, soit **Luc Blanchette**, président, **Jean-Claude Loranger**, 1^{er} vice-président, **Jean-Pierre Lemire**, 2^e vice-président et la directrice générale **Huguette Lemay**, secrétaire.

Rapport annuel d'activités

À la suite de la présentation des faits saillants de l'année 2008-2009 par la directrice générale, **Huguette Lemay**, les membres du conseil d'administration ont adopté le rapport annuel d'activités du CSSS de R-N.

Celui-ci a été déposé sur le répertoire interne (U:\D.G\Rapports annuels) ainsi que sur notre site Web (www.csssrn.qc.ca) sous *Publications*.

Deux extraits du rapport annuel, soit le *Mot du président et de la directrice générale* et *Principaux développements* seront distribués aux membres du personnel et à nos partenaires dans les prochains jours.

Plaintes – Rapport annuel

Le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services, **Marie-Josée Leblanc**, qui relève du conseil d'administration, a présenté un bilan de l'application de la Procédure d'examen des plaintes pour l'année ayant pris fin le 31 mars 2009.

68 plaintes ont été reçues par le commissaire, soit 28 de moins que l'an dernier. Parmi les objets de plainte, l'accessibilité figure au 1^{er} rang.

Les plaintes reçues par **D^{re} Annie Léger**, directrice des services professionnels et médecin examinateur, sont au nombre de 34, soit 18 de plus que l'an dernier. L'accessibilité constitue le principal motif de plainte.

Conservation des documents

Le conseil d'administration a adopté des modifications au calendrier de conservation des documents, lequel sera transmis aux Archives nationales du Québec.

Autorisation d'emprunts

Le conseil d'administration a autorisé l'instauration d'un régime d'emprunts qui permettra, d'ici le 31 décembre 2010, d'emprunter un peu plus de 19 millions \$.

Maintien d'actifs et rénovations fonctionnelles – Plan triennal

À la suite de la présentation de **Claude Éthier**, directeur des services techniques, le conseil a adopté le Plan triennal 2009-2012 de conservation et de fonctionnalités immobilières.

Ce plan, qui sera transmis à l'Agence pour approbation, décrit les divers travaux que l'établissement souhaite effectuer pour que ses édifices continuent à être fonctionnels (volet Rénovations fonctionnelles) et en bon état (volet Maintien des actifs). L'investissement requis, sur trois ans : 9,1 millions \$.

Circulation sur les terrains du CSSS

Le conseil d'administration a autorisé la signature d'une nouvelle entente avec la Ville de Rouyn-Noranda à propos de l'application du règlement municipal de circulation sur les terrains du CSSS de R-N.

Démission d'un membre

Le conseil d'administration a accepté la démission de **Boubacar Camara**, membre coopté. Des remerciements lui seront transmis pour sa contribution au développement de notre organisation.

Culture de la sécurité – Sondage

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des résultats d'un sondage portant sur la culture de la sécurité au sein de notre établissement.

Mené dans le cadre de la démarche visant à obtenir l'agrément d'Agrément Canada, ce sondage a permis d'obtenir l'opinion de 264 membres du personnel.

Les thèmes suivants ont été abordés : soutien de la direction, leadership des gestionnaires, menaces à la sécurité, crainte des répercussions, signalement des risques, facteurs favorisant l'apprentissage.

Selon **Marina Larue**, directrice générale adjointe, des soins infirmiers et de la qualité des services, il ressort de ce sondage que la culture de la sécurité est bien ancrée au CSSS de R-N. Les répondants, a-t-elle indiqué, considèrent que dans leur milieu de travail, la sécurité des patients est hautement prioritaire.

Un document PowerPoint résumant les résultats de l'enquête d'opinion a été déposé sur le répertoire interne Univers (U:\D.G.A.S.I.Q.S\Gestion des risques).

Infirmières honorées

Des félicitations seront adressées à deux infirmières de notre établissement qui ont vu, ce printemps, leurs mérites reconnus par le chapitre régional de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Manon Faber a obtenu le *Prix Phare* qui reconnaît ses qualités humaines, son professionnalisme, ses compétences et son empathie envers la clientèle, ce qui fait d'elle une source d'inspiration pour ses collègues.

Quant à elle, **Anne-Marie Perron** a reçu le *Prix Relève régionale* à titre d'infirmière de moins de cinq ans d'expérience qui se démarque par la qualité de son travail et son engagement professionnel.